

# UN CHEF DE LA CELLULE DE COMMANDEMENT ET DE CONDUITE OPERATIONNELLE (H/F)

Réf : CY/29/06/CHEFCELCOMCONDUITOPE/AT

Ville de 65 000 habitants disposant d'une qualité de vie et d'une offre riche de services au public, Cergy est situé à une trentaine de kilomètre de Paris (RER A, SNCF, A15...), aux portes du Parc naturel du Vexin. Elle constitue un pôle économique et administratif majeur du territoire, avec une attractivité culturelle et étudiante forte.

***Au sein de la Direction de la Police Municipale, le chef de la cellule de commandement et de conduite opérationnelle dirige et coordonne les services chargés de la police municipale, de la vidéo-surveillance, du stationnement et de la sécurité aux écoles.***

## MISSIONS

### **Organiser la prévention / dissuasion :**

- Collecter des informations sur les quartiers et les populations,
- Définir les champs prioritaires de vigilance, identifier les sites sensibles et planifier les actions de surveillance,
- Organiser l'ilotage dans les quartiers,
- Organiser des actions de sensibilisation en milieu scolaire et associatif.

### **Manager les services opérationnels :**

- Piloter les services de proximité,
- Mobiliser les synergies autour du projet de service et participer à son élaboration,
- Veiller à la réactivité et à la qualité des services,
- Suivre l'activité et définir les priorités en termes de verbalisation au stationnement pour les ASVP,
- Etre le référent de la direction pour le plan communal de sauvegarde,
- Gérer la salle des procédures et le bureau des chefs d'unité,
- Proposer et mettre en place des indicateurs et des outils d'évaluation du service.

### **Coordonner les interventions sur le terrain :**

- Traiter et exploiter les constats des agents (recueil, gestion et validation de la main courante informatisée),
- Identifier et hiérarchiser les situations à risque,
- Elaborer un plan prévisionnel d'action,
- Coordonner des équipes et donner des ordres en situation opérationnelle.

### **Développer et suivre les partenariats / Gérer l'interface avec la population :**

- Développer les démarches de coopération avec les différents partenaires, institutionnels ou non,
- Organiser un mode d'échange d'informations avec les forces de sécurité de l'Etat,
- Représenter la collectivité auprès des comités de pilotage et des groupes techniques,
- Analyser les demandes et doléances des administrés et formuler des réponses appropriées,
- Animer des réunions d'information auprès des administrés,
- Superviser et contrôler les dispositifs mis en place par les prestataires de sécurité privée de la ville.

### **Procéder au contrôle et à la veille juridique et budgétaire / Gérer les documents administratifs :**

- Recueillir et analyser les informations juridiques stratégiques pour la direction et la ville,
- Mettre en place et contrôler les différents registres,
- Contrôler l'application des arrêtés,
- Rédiger des documents, actes, rapports d'activité et référentiel de procédure,
- Recenser les besoins, élaborer et suivre l'exécution budgétaire.

### **Piloter et animer les équipes :**

- Définir les missions et objectifs prioritaires,
- Programmer et planifier les activités ; en assurer le suivi et le contrôle,
- Repérer et gérer les situations de conflit,
- Superviser et gérer les absences,
- Participer au comité de recrutement.

### **Gérer le matériel :**

- Définir les besoins en matériels et en équipement,
- Organiser la gestion et la maintenance des stocks,
- Contrôler les registres d'armement et les conditions de sécurité.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

**Horaires** : 39h hebdomadaires – 14 jours de RTT.

Semaine A : 07h30-15h30 du lundi au jeudi / 07h30-14h30 le vendredi

Semaine B : 13h00-20h00 le lundi / 12h00-20h00 du mardi au vendredi

Agrément du Préfet, du Procureur et assermentation obligatoires.

Possibilité de travail le week-end en fonction des évènements culturels et/ou des nécessités de service.

## PROFIL

Titulaire de la Fonction Publique sur un grade de chef de service de police municipale (catégorie B), vous occupez des fonctions similaires au sein d'une autre collectivité.

Des connaissances sur les pouvoirs de Police du Maire, des lois et règlements relatifs à l'implantation des caméras, aux procédures, modes opératoires et risques liés à la vidéosurveillance, sur l'organisation des services des collectivités et de l'Etat et de la gestion de crise sont attendues. Une connaissance du territoire communal serait également appréciée.

Manager confirmé, vous appréciez le travail en équipe, êtes pédagogue, capable d'initiatives et possédez de réelles capacités rédactionnelles, relationnelles, d'analyse, de synthèse et de communication. Vous maîtrisez les outils bureautiques, les différentes procédures et les écrits professionnels. La rigueur, le respect des procédures, le sens de l'organisation, une bonne résistance au stress, la maîtrise de soi, la discrétion, l'impartialité et une grande disponibilité viendront compléter votre profil.

***Date limite de dépôt des candidatures le : 15 février 2019***

***Tous les postes de la ville de Cergy sont ouverts aux personnes en situation de handicap.***

**Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) sous la référence CY/29/06/CHEFCELCOMCONDUITOPE/AT à l'attention de M. le Maire, soit :**

> par mail à cette adresse : [emploi.recrutement@cergy.fr](mailto:emploi.recrutement@cergy.fr)

> par courrier : Hôtel de Ville de Cergy – Direction des Ressources Humaines –  
3 place Olympe-de-Gouges – BP 48000 Cergy – 95801 Cergy-Pontoise cedex.